

Compte rendu

Conseil Municipal du 11 mai 2009

Le Conseil Municipal de la commune de Poisat (Isère) s'est réuni en séance publique le lundi 11 mai 2009, à 20 h, salle du Conseil.

Etaients présents : M. Jean-Marc Uhry Maire – MM Bernard Bouhet, Yves Arnal, Claude Sirand, Ludovic Bus-tos, Adjoint – Mmes Marie Chaix, Françoise Gauthier, M. Hervé Fanton, Mmes Nicole Oleï, Martine Donnet, MM David Wager, Francis Dal, Mme Micheline Burgun, MM Gilbert Allouard, Charles Hamon, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : M. Jean-Louis Minard, Adjoint. Mme Sandrine Menduni, M. Eric Arnol, Mme Nelly Pugnale, Conseillers Municipaux.

Pouvoirs : M. Minard pour M. Arnal
Mme Menduni pour M. Uhry
M. Arnol pour M. Sirand
Mme Pugnale pour Mme Donnet.

Secrétaire de séance : Mme Burgun

En préambule de séance se déroule le tirage au sort pour l'établissement de la liste préparatoire des Jurés d'Assises pour l'année 2010 en présence de Mme Brigitte GOILLOT, Maire d'Herbeys et de Mme Françoise GERBIER, Maire de Venon. Neuf personnes sont tirées au sort à partir des listes électorales des trois communes. Deux sont poisatières.

La lecture du compte rendu du conseil municipal du 20 avril 2009 n'appelle aucune remarque.

La question suivante est adoptée à l'unanimité des présents avec quatre pouvoirs de Mmes Menduni et Pugnale et de MM Minard et Arnol.

FINANCES

Présentée par M. David Wager, Conseiller Municipal

- une demande de subvention auprès du Conseil Général, du Conseil Régional, de la CAF et de l'ADEME pour financer une étude de faisabilité Bois Energie et Géothermie sur différents bâtiments de la commune dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de maîtriser les charges d'exploitation desdits bâtiments.

INFORMATION

Conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire informe les membres du conseil de la signature :

- d'une convention de contrôle technique des travaux d'aménagement d'une maison relais de 12 logements et d'une crèche de 20 places dans le bâtiment sis à Poisat 2, rue Hector Berlioz, avec BUREAU VERITAS,
- d'un contrat de maintenance de l'installation de climatisation de la halte garderie Bout'Chou, avec les Ets FACQ,
- d'une mission de maîtrise d'œuvre de travaux de réhabilitation d'un bâtiment communal sis à Poisat 2, rue Hector Berlioz dans le but d'y réaliser trois projets à caractère social, avec M. Jean-Yves CLEMENT, architecte mandataire commun de l'équipe titulaire du contrat.

Le présent compte rendu sera validé lors du prochain conseil municipal.